



UNION DES COMORES

UNITE – SOLIDARITE – DEVELOPPEMENT

.....

Comité National de Coordination COVID 19

Sous-Comité Economique



IMPACT ECONOMIQUE DE LA COVID-19 EN UNION DES COMORES

Prélude d'un plan de relance économique global

RESUME

En Union des Comores, la Covid-19 est apparue, un an après le passage du cyclone Kenneth qui avait provoqué une baisse du PIB de l'ordre de 2%. Cette crise sanitaire a des conséquences sur l'économie, à la fois sur l'offre et sur la demande.

Au total, les perspectives macroéconomiques tablent sur une baisse du taux de croissance du PIB qui pourrait s'établir à 0,9% en 2020, soit une contraction de 3,7 points de PIB par rapport aux prévisions initiales de 4,6%.

Les perspectives économiques sont fondées sur le caractère temporaire de la pandémie et la normalisation des perspectives économiques mondiales à partir de la fin de 2020. Les risques incluent notamment un impact plus important et/ou plus prolongé de la pandémie. Les chiffres présentés dans ce document sont des estimations sur la base des informations connues aujourd'hui sur les conséquences de la crise du covid-19. Ils peuvent changer dans le sens positif ou négatif en fonction de l'ampleur futur de la pandémie dans le monde et de sa propagation aux Comores.

Sous-Comité Economique

| | | |
|--------------|--|-----------|
| I. | INTRODUCTION..... | 1 |
| II. | RECENSEMENT DES SECTEURS ECONOMIQUES EXPOSES A LA CRISE PANDEMIQUE DU COVID-19..... | 2 |
| 1. | SECTEURS DIRECTEMENT EXPOSES | 3 |
| 2. | FACTEURS TRANSVERSAUX | 3 |
| 3. | SECTEURS INDIRECTEMENT EXPOSES..... | 3 |
| III. | IMPACT DU COVID-19 DANS L’ECONOMIE | 4 |
| 1. | IMPACT SUR LA DEMANDE DE BIENS ET SERVICES..... | 4 |
| 2. | IMPACT SUR L’OFFRE DE BIENS ET SERVICES..... | 6 |
| 3. | IMPACT SUR LES COMPTES EXTERIEURS | 8 |
| 4. | IMPACT SUR LE BUDGET DE L’ÉTAT..... | 10 |
| 5. | IMPACT SUR LES COMPTES MONETAIRES | 11 |
| 6. | IMPACT SUR LE SECTEUR FINANCIER | 14 |
| IV. | RECOMMANDATIONS | 16 |
| 1. | LES MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES | 16 |
| 2. | LES MESURES DE SOUTIEN AUX MENAGES..... | 18 |
| 3. | LES MESURES DE SOUTIEN AU SECTEUR FINANCIER. | 19 |
| V. | ESTIMATIONS PRELIMINAIRES DES BESOINS DE FINANCEMENT ET MOBILISATION DES RESSOURCES ... | 20 |
| VI. | PROMESSES DES PARTENAIRES..... | 21 |
| VII. | ESTIMATIONS DES BESOINS DE FINANCEMENT POST - COVID (27 MILLIARDS FC) POUR LES SECTEURS PRIORITAIRES..... | 21 |
| VIII. | CONCLUSIONS | 22 |
| IX. | ANNEXES..... | 23 |

I. Introduction

La pandémie du covid-19, qui s'est déclenchée à partir de la Chine en décembre 2019 et qui a touché depuis de très nombreux pays, a entraîné de grands bouleversements dans le monde entier, avec des conséquences négatives importantes sur l'activité économique mondiale. En effet, les mesures prises par de nombreux pays pour endiguer l'épidémie (fermeture des frontières ; mesures de distanciations sociales ; fermeture des commerces « non-essentiels » ; confinement de la population...) ont non seulement un impact négatif sur les économies nationales, mais participent aussi au ralentissement de la demande mondiale, également affectée par les interruptions des chaînes de production et d'approvisionnement. La chute brutale des cours mondiaux du pétrole en avril 2020 illustre le fort ralentissement économique lié à la crise sanitaire actuelle.

En Union des Comores, la Covid-19 est apparue, un an après le passage du cyclone Kenneth qui avait provoqué une baisse du PIB de l'ordre de 2%. En effet, les premiers cas déclarés de Covid-19 dans les trois îles indépendantes remontent officiellement à la fin du mois d'Avril 2020. Dans ce contexte, les prévisions tablant sur un rebond de l'activité, après le passage du cyclone Kenneth, sont dorénavant marquées par la pandémie du covid-19. En effet, la pandémie risque de provoquer sur l'ensemble de l'année 2020, une baisse des envois de fonds des migrants, une baisse des importations et des exportations et une baisse des investissements directs étrangers (notamment la part des entreprises originaires des pays affectés par la pandémie en l'occurrence la France et la Chine). Pour rappel, la France et la Chine, pays fortement touchés par la pandémie, sont respectivement 2^{ème} et 4^{ème} partenaires commerciaux des Comores avec une valeur des importations qui représente respectivement 14% (soit 15,6 milliards FC) et 7% (soit 8,5 milliards FC) du total des importations.

Face à la situation de pandémie, les autorités ont pris depuis février 2020 un certain nombre de mesures sanitaires destinées à faire face aux risques engendrés par cette pandémie qui sont les suivants :

- Mise en quarantaine des voyageurs en provenance de la Chine et de la France.
- Interdiction des voyageurs en provenance des pays qui ont déclaré plus de 10 cas de covid-19
- Arrêt de tout le trafic aérien de passagers en provenance de pays étrangers.
- Fermeture de toutes les écoles et des mosquées et interdiction des réunions de plus de 20 personnes.
- Mise en place d'un couvre-feu de 20h00 à 5h00
- Réduction du nombre de passagers dans les transports en commun
- Mise en quatorzaine puis rapatriements des comoriens bloqués à l'étranger

Ces mesures vont peser sur l'activité économique dans plusieurs secteurs. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a subi, dès le début, la fermeture des frontières qui s'est traduit immédiatement par une baisse des recettes touristiques, liées aux arrivées de la diaspora en cette période, avec son corolaire connu de tous de rentrée de devises. Au niveau des banques, il a été observé une baisse des dépôts suite au ralentissement de l'activité économique et une hausse des retraits, tandis que le recouvrement des créances a été limité.

Les autorités ont par ailleurs préparé un plan décrivant les mesures à prendre pour minimiser le risque de pandémie, sur la base des recommandations de l'OMS. Le coût initial des dépenses sociales est estimé à environ 10 milliards de FC. Certains donateurs se sont déclarés prêts à apporter leur financement.

Les autorités ont également demandé l'aide des donateurs. La Banque mondiale et le FMI ont proposé respectivement des financements supplémentaires de 5 millions et 12 millions de dollars. La France a indiqué sa volonté de répondre favorablement aux demandes d'assistance.

Dans le cadre d'un soutien au secteur économique, le ministère des finances a pris un certain nombre de mesures, en réduisant les droits de douanes des produits de première nécessité, et en reportant le délai de dépôt des déclarations fiscales. La BCC a abaissé ses taux de réserves obligatoires de 15% à 10%, la trésorerie des banques se trouvant renforcée ainsi d'environ 5 milliards FC. Elle a demandé aux Banques et établissements financiers de rééchelonner sans frais le remboursement de leurs créances.

Afin de pouvoir analyser en profondeur l'étendue des impacts économiques liés à la Pandémie et afin de proposer d'une manière exhaustive les besoins de financement, le Président de l'Union des Comores, son excellence Mr Azali Assoumani a mis en place un comité National de Coordination ayant en son sein un sous-comité économique. Les membres de ce sous-comité sont : (i) le directeur de l'INSEED, (ii) le Gouverneur de la BCC, (iii) le Directeur de l'économie et (iv) l'OPL du ministère des affaires Etrangères.

L'objectif de ce rapport est d'inventorier l'ensemble des secteurs socio-économiques impactés directement ou indirectement par la crise du COVID-19. Il s'ensuivra d'évaluer le degré d'impact dans chaque secteur pour ensuite déterminer le besoin de financement ou d'appuis pour répondre aux besoins urgents mais aussi pour permettre une relance de l'économie post crise de COVID-19.

II. Recensement des secteurs économiques exposés à la crise pandémique du Covid-19

Dans cette partie, le document distinguera les secteurs exposés (i) directement et (ii) indirectement à la crise pandémique tout en exposant également (iii) les facteurs transversaux.

1. Secteurs directement exposés

Transports aériens, terrestre et maritimes : En liaison avec les fermetures de frontières aériennes, l'arrêt des transports aériens, la limitation de la mobilité des personnes dans le territoire et la baisse du volume des produits importés ont un impact direct sur les transports aériens, maritimes et terrestre.

Restauration et Hébergement : En liaison avec les annulations des voyages d'affaires et touristiques ; les mesures de de distanciation sociale, la fréquentation des milieux publics, la propagation du virus au cours du 2^{ème} trimestre de 2020 et la fermeture des frontières

Services de l'enseignement privés : la fermeture des écoles

2. Facteurs transversaux

- a) Importations : On distingue deux catégories d'importations. Les importations formelles issues des commandes à distance auprès des fournisseurs. Dans ce mode de transaction, le paiement se fait généralement par virement bancaire. Cette catégorie d'importations représente entre 60% et 70% du total des importations des biens et services. La deuxième catégorie est beaucoup plus informelle et concerne des importations qui nécessitent des déplacements à l'étranger. La fermeture les frontières devra réduire ce type d'importations.
- b) Envois de fonds : En effet, étant donné que les pays ont adopté des mesures de distanciation et de limitation de la mobilité des individus, les envois de fonds qui emprunteraient le canal informel seront fortement réduits. Le canal formel se verra par contre très sollicité par les migrants.
- c) Tourisme international : Ce secteur qui représente 6% du PIB est exposé directement aux conséquences néfastes de la pandémie en liaison avec la fermeture des frontières. Les données que l'on dispose sur les arrivées montre que 24% des visiteurs arrivent au 2^{ème} trimestre.

3. Secteurs indirectement exposés

Outre les secteurs directement exposés à la crise pandémique, d'autres secteurs sont indirectement exposés : (1) Production des habits made in Comoros ; (2) Services de construction ; (3) Artisanat et menuiserie ; (4) Secteur de l'immobilier (Loyer) risquent d'être impactés par la crise pandémique, en liaison avec la baisse de la demande, notamment l'annulation des festivités de mariage, le report des visites de la diaspora et la limitation de la mobilité des personnes.

Commerces des produits importés : La baisse des importations liée à l'impossibilité pour certains commerçants ne disposant pas des fournisseurs dédiés de voyager, ont un impact négatif sur le commerce des produits issus de ces transactions, notamment le commerce informel.

Agriculture, Pêche et élevage et Travaux publics et de Construction : Le repli de l'activité sera en lien avec la baisse des revenus, donc à une baisse de la demande. Ces sous-secteurs seraient également exposés à une pénurie probable des produits intermédiaires et subiraient également les conséquences dues à l'annulation des festivités liées aux mariages.

Vanille, Ylang-ylang et Girofle : Baisse de la demande mondiale, baisse prévisible des cours mondiaux

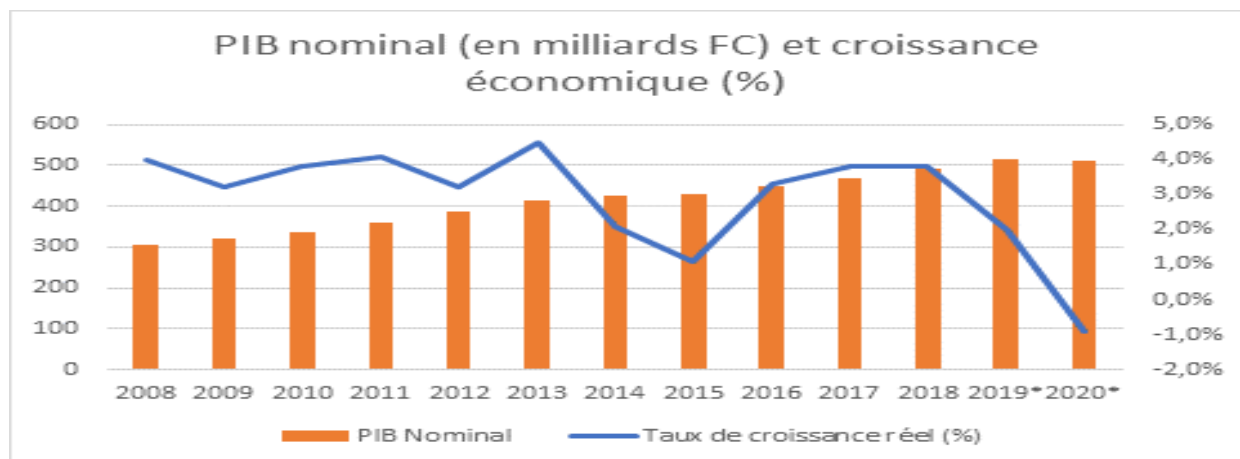
III. Impact du covid-19 dans l'économie

Dans cette partie du document, on présentera l'impact du covid-19 dans l'économie en distinguant :

- (i) L'impact sur l'offre de production des biens et services ; l'impact sur la demande des biens et services
- (ii) L'impact sur les comptes extérieurs
- (iii) L'impact sur les comptes monétaires
- (iv) Impact sur le secteur financier
- (v) L'impact sur les finances publiques

1. Impact sur la demande de biens et services

La crise pandémique devrait contracter l'activité économique. Le pays pourrait enregistrer un taux de croissance de 0,9% en 2020 après 2% en 2019 et 3,8% en 2018 et 2017.



Sources : INSEED et BCC

En effet, le rythme de la demande interne de biens et services pourrait progresser de 1,2% en 2020 contre 2,2% en 2019 après 4% en 2018 et 4,7% en 2017 en liaison avec le repli du revenu national disponible. Ce dernier serait impacté par le repli de l'activité économique et par la baisse des envois de fonds (16,2% contre une hausse de 3% en 2019).

La baisse de la demande interne pourrait être enregistrée aussi bien au niveau du rythme de la consommation privée qu'au niveau des investissements. En effet, compte tenu de l'arrêt et/ou du ralentissement de certaines activités touchées par la crise, de la hausse attendue du taux de chômage (en particulier le chômage partiel) et des mesures sanitaires entreprises, la consommation des ménages risque de ne progresser que de 0,6% contre une hausse de 2,5% en 2019 et l'investissement pourrait se contracter de -9% contre une hausse de près de 0,8% en 2019.

La contraction de la consommation serait enregistrée au niveau des biens de consommation durable tels que les équipements ménagers, les produits de consommation alimentaire en liaison avec la limitation des festivités de mariages et des cérémonies religieuses et la baisse de la demande en services de restauration et hébergements et en services de transports des ménages.

La contraction des investissements pourrait être observée au niveau des équipements motorisés (les moyens de transports communs), la construction (la construction de nouvelles maisons occasionnés par les festivités de mariage...) et les chantiers de construction nécessitant du matériel et de la main d'œuvre extérieure. Cette baisse sera en liaison avec le repli de la demande de la diaspora et des envois des fonds en nature de la diaspora pour le soutien à la famille résidente (notamment les importations des moyens de transport) et la construction des maisons.

La demande externe nette risque d'être fortement impactée. En effet, le pays devrait enregistrer une contraction sensible des exportations et des importations des biens et services en liaison avec le repli de l'activité économique mondiale et des activités touristiques.

Outre, la réduction de la demande par la baisse du revenu, les incertitudes au niveau des importations des biens et services seront marquées par la baisse du nombre des importateurs qui ont l'habitude de voyager avec leur devise, en raison de la fermeture des frontières internationales. La baisse serait toutefois atténuée par les dons en nature tels que les masques chirurgicaux et les masques de protection, les gels hydroalcooliques, etc. que le pays pourrait enregistrer dans le cadre de la lutte contre la propagation rapide de la pandémie. Au total, les importations risquent d'enregistrer une baisse de 5,7% par rapport à 2018.

Quant aux exportations, les incertitudes reposeraient sur l'évolution future des recettes touristiques, en raison de la fermeture des frontières et sur l'évolution de la demande externe en produits de rente. Seront plus affectés les produits d'exportations vers les principaux partenaires qui de leur côté enregistrent une baisse de leur activité et des perturbations de leurs chaînes d'approvisionnement, avec un allongement des délais de traitement des dossiers. Au total, les exportations des biens pourraient enregistrer une baisse de 3%, tandis que les exportations de services pourraient baisser de 22,9%.

Au total le volume du commerce extérieur pourrait diminuer de 9% contre une hausse de 3,2% en 2019, équivalant à une baisse de près de 20 milliards FC de la valeur des échanges extérieurs.

| Libellés | Nominal, en milliards FC | | Croissance réelle, en % | |
|-----------------------------|--------------------------|--------|-------------------------|-------|
| | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
| PIB | 515,8 | 528,6 | 2,0 | 0,9 |
| Consommation | 538,8 | 559,0 | 2,4 | 2,4 |
| Dont privée | 487,0 | 494,4 | 2,5 | 0,6 |
| Investissements | 69,1 | 63,5 | 0,8 | -9,0 |
| Exportations | 62,5 | 51,8 | 0,2 | -18,6 |
| Importations | -154,6 | -145,7 | 1,8 | -5,9 |
| Primaire | 171,4 | 170,5 | -0,6 | 1,8 |
| Secondaire | 45,9 | 51,9 | 3,4 | -1,8 |
| Tertiaire | 274,9 | 267,7 | 3,9 | 1,3 |
| Dont transport | 12,6 | 13,3 | 6,0 | -7,5 |
| Restauration et hébergement | 3,2 | 1,2 | 9,5 | -23,9 |
| Valeur Ajoutée | 492,2 | 490,1 | 2,3 | 1,2 |

Source : Estimations BCC

2. Impact sur l'offre de biens et services

Après les effets du cyclone Kenneth, le secteur primaire devait rebondir en 2020. Néanmoins, les effets négatifs de la pandémie du Covid-19, pourraient atténuer la reprise du secteur primaire en liaison avec la baisse du revenu disponible, amplifié par la baisse de la demande émanant des secteurs touchés par la pandémie, notamment les hôtels et la restauration, la limitation des dépenses des festivités de mariages, des cérémonies religieuses, des cérémonies officielles et villageoises, ...etc. En effet, la baisse de ces dépenses devrait entraîner un manque à gagner auprès des agriculteurs et des pêcheurs.

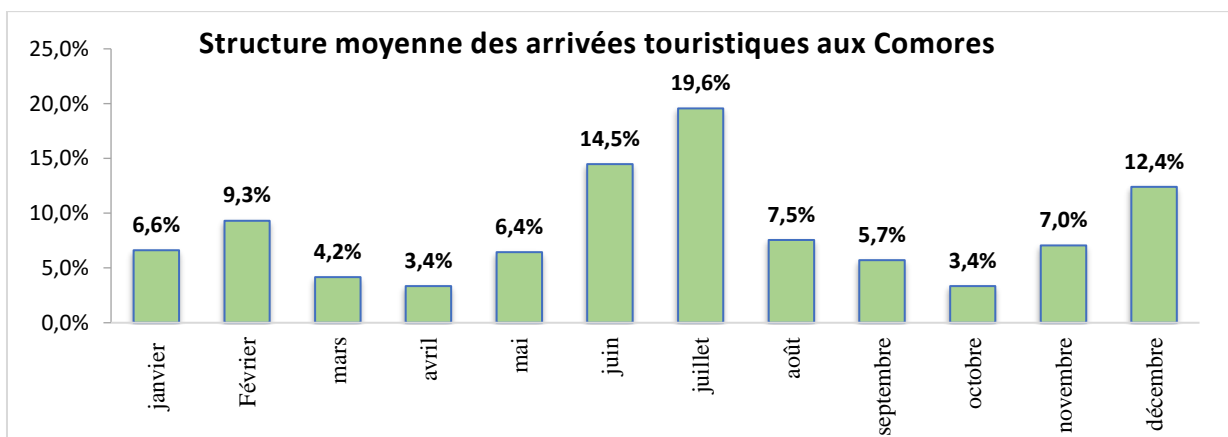
Le secteur secondaire risque d'être impacté lourdement. En effet, les effets de la pandémie pourraient se manifester, d'une part, par une baisse de l'approvisionnement en intrants, et, d'autre part, par une baisse des dépenses sur place de la diaspora et de la demande étrangère notamment en produits de rente. De ce fait, certaines activités devront ralentir (la construction et les sous-secteurs connexes tels que la métallurgie, la menuiserie et les activités extractives), d'autres peinent à trouver des marchés notamment, la production des habits traditionnels destinés aux festivités de mariage. D'autres activités risquent d'être bloquées par manque d'approvisionnement en produits intermédiaires. Il s'agit notamment de l'agroalimentaire tel que la boulangerie.

La construction et le textile représentant près de 20% du chiffre d'affaire du secteur secondaire, risquent de connaître un problème de visibilité au niveau de leur carnet de commande, en raison de l'annulation des festivités de mariages et de la fermeture des frontières.

L'agroalimentaire, représentant près de 58% de l'activité du secteur secondaire, pourrait connaître dans la même logique des choses, les mêmes conséquences. Le secteur risque de subir un problème d'approvisionnement en intrants et en produits semi-finis et un problème de commande. En effet, environ 10% des produits intrants dans le processus de production des produits alimentaires sont d'origine importée. Parallèlement, les chaînes de production risquent d'être perturbées en raison des mesures d'hygiène.

Le secteur tertiaire, secteur le plus dynamique de l'économie, devra se contracter en liaison avec une baisse sensible des services de transport et des services d'hébergement et restauration ; en d'autres termes les services touristiques.

Le secteur touristique devrait sensiblement être réduit aussi bien au niveau du tourisme international que local. Le tourisme international devrait être réduit en liaison avec la fermeture des frontières. A ce jour, il n'est pas possible de prévoir la fin de la pandémie du Coronavirus. Toutefois, en cas de non-ouverture des frontières internationales jusqu'en Août, le tourisme international serait réduit de plus de la moitié. En effet, plus de la moitié des touristes arrivent aux Comores sur la période Avril-Août. Le tourisme local devrait être également touché en liaison avec les mesures prises par les autorités publiques telles que notamment la fermeture des frontières, l'arrêt des transports maritimes des passages et les mesures prises envers les transports terrestres.



Source : BCC

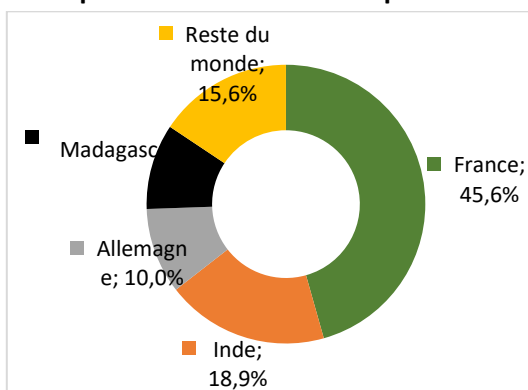
Les services d'hébergement et de restauration souffrent des mesures de précaution appliquées et de la demande. Au niveau de l'hôtellerie, d'après des entretiens avec les grands opérateurs, l'activité s'est sensiblement réduite. Certains opérateurs ont même opté pour une politique de prix pour attirer quelques clients ; cependant les résultats restent toujours médiocres. Les grands hôtels ont peine à remplir 10% de leurs capacités durant tout le mois d'avril. Les conséquences de l'impact du Covid-19 sur le secteur de l'hôtellerie dépendront non seulement des mesures de distanciation sociale mais aussi de la durée de la fermeture des frontières. Les services d'hébergement et de restauration pourraient enregistrer une baisse de près de 11 milliards FC de leurs chiffres d'affaires, soit l'équivalent de 4 mois d'activité.

Le service des transports souffre des mesures de précaution appliquées et de la baisse de la demande liée d'une part à la baisse de l'activité économique globale et d'autre part aux craintes des clients portées sur les conditions des moyens de transports. En effet, pour limiter la propagation rapide de la maladie, les autorités ont (1) fermé les frontières, (2) arrêté les transports maritimes des passagers, (3) fermeture des écoles, lycées et universités, (4) revu à la baisse le nombre de passagers par moyens de transport, (5) demandé à la population de ne sortir qu'en cas de nécessité, (6) limité les horaires des ouvertures des marchés et (7) instauré un couvre-feu de 20h00 à 05h00. Au total, ces mesures devraient réduire sensiblement l'activité des transporteurs et pourraient entraîner une baisse d'environ 3 milliards FC de son chiffre d'affaires.

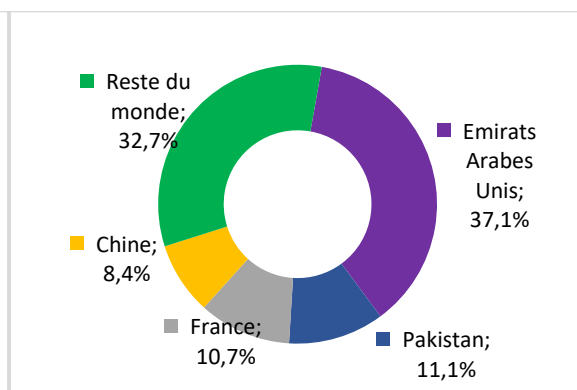
3. Impact sur les comptes extérieurs

Les principaux partenaires commerciaux des Comores comme la Chine, la France et Madagascar ont été touchés par la pandémie. En 2019, les expéditions des produits comoriens vers ces pays représentent près de 85% du total des exportations, dont 45,5% pour la France, et 9,9% pour Madagascar. Ces exportations s'élèvent à 21,6 milliards FC en 2019 contre 17,6 milliards FC en 2018, soit une hausse de 22,6%. Une performance attribuable à la vanille (+46,6%) et à l'ylang-ylang (+26,2%). Les importations en provenance de ces pays ont représenté 67,3% des importations totales en 2019. La Chine et la France, sévèrement touchés par la pandémie, ont représenté respectivement 8,4% et 10,7% du total des importations. Ces importations ont enregistré une légère hausse de 1,1% par rapport à 2018 pour s'établir à 120,6 milliards FC contre 119,3 milliards FC, sous l'effet de la progression des importations de produits alimentaires (+7,1%), des biens énergétiques (+18,2%) et des biens intermédiaires (+4,9%).

Principales destinations des exportations



Principales provenances des importations



Source : BCC

Ainsi, les comptes extérieurs des Comores sont les plus exposés au risque de la pandémie du Covid-19. Outre l'aggravation du déficit de la balance commerciale, le compte des transferts courants risque de diminuer sensiblement en liaison avec le repli des envois des fonds des

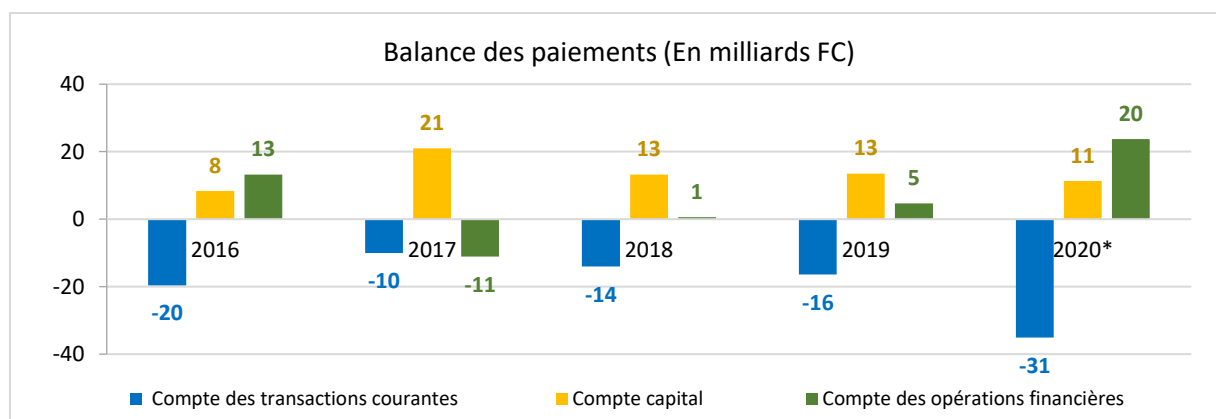
migrants (principale source de devise du pays : plus de 50% des devises entrants). Cette contraction devrait être observée essentiellement au niveau des envois de fonds informels représentant près de la moitié des envois de fonds. En effet, chaque année près de la moitié des envois de fonds arrive par l'intermédiaire des voyageurs se rendant aux Comores. Avec la fermeture des frontières, le pays enregistrerait une baisse drastique des envois de fonds informels. Néanmoins, les statistiques des envois de fonds via les sociétés de transferts d'argent du mois d'Avril et de mai 2020 font ressortir une substitution sensible des envois de fonds informels par des envois formels. Toutefois, les mois d'avril et mai coïncident avec (1) les spéculations de la population sur l'apparition des Cas de Coronavirus, ce qui les a conduits à solliciter l'appui de la diaspora pour se provisionner en stocks de produits alimentaires dans les foyers et dans les villages et avec (2) le mois de ramadan, un mois de fortes dépenses. Au total, la Banque Centrale des Comores estime une baisse 14,3 milliards FC des envois de fonds, en liaison avec la fermeture des frontières, la baisse de l'activité économique des pays émetteurs.

Parallèlement, le pays pourrait enregistrer une hausse sensible de l'aide publique en capital et en dépense courante. Les transferts courants publics et le compte de capital pourraient augmenter respectivement de 27% et 32%.

Pour leur part, les investissements directs étrangers risquent d'être fortement touchés par la crise pandémique. En effet, les principaux investisseurs du pays, étant des acteurs majeurs du commerce international, devraient ressentir une baisse de leur activité, en liaison avec la baisse du volume des échanges internationaux.

Le compte financier du pays risque de subir une forte dégradation, en liaison avec la baisse sensible des avoirs de devise du secteur privé et le risque qui pèse sur le financement du déficit budgétaire par des engagements extérieurs sous forme de prêts-concessionnels.

En somme, la Banque Centrale des Comores devrait intervenir à plusieurs reprises pour résorber le déficit global de la Balance des paiements. Au total ces interventions pourraient réduire environ 1 milliard FC les avoirs de la Banque. Toutefois l'aide du FMI sur le déficit de la balance de paiements devrait atténuer la baisse des avoirs de la Banque.



Source : BCC

4. Impact sur le budget de l'Etat

Plusieurs facteurs devraient contribuer à creuser le déficit budgétaire d'environ 3,0% du PIB (13,2 milliards FC), qui devrait toutefois être atténué par le soutien des partenaires au développement. Parmi ces facteurs, on peut citer entre autres, toutes les mesures d'accompagnements et d'allégements fiscaux, la baisse des recettes due au ralentissement de l'activité et l'augmentation des dépenses sociales.

En effet, suite à la crise provoquée par le covid-19, l'exécution du budget 2020 de l'Etat devra être fortement perturbée. Le déficit budgétaire devrait se détériorer de suite à la fois à la hausse des dépenses publiques (+24,1%) notamment, les dépenses de santé et à une réduction des recettes intérieures (-13,5%) due à la baisse des recettes liées au commerce et des recettes générales fortement impactées par les mesures prises par les autorités afin de réduire temporairement les droits de douane.

| Rubriques, en millions FC (sauf indication) | 2019 | 2020 | Ecart | Variation |
|--|---------------|----------------|----------------|---------------|
| Recettes totales (dons inclus) | 71 639 | 81 235 | 9 595 | 13,4% |
| Recettes intérieures (courantes) | 47 689 | 41 230 | -6 459 | -13,5% |
| Recettes fiscales | 36 900 | 34 028 | -2 872 | -7,8% |
| Recettes non fiscales | 10 789 | 7 202 | -3 587 | -33,2% |
| Dons extérieurs | 23 950 | 40 005 | 16 054 | 67,0% |
| Aides (budgétaire et non budgétaire) | 5 000 | 13 000 | 8 000 | 160,0% |
| Financement de projet (y compris assist tech) | 18 950 | 27 005 | 8 054 | 42,5% |
| Dépenses totales et prêts nets | 76 049 | 94 406 | 18 357 | 24,1% |
| Dépenses courantes | 50 448 | 65 397 | 14 949 | 29,6% |
| Personnel | 26 786 | 28 238 | 1 452 | 5,4% |
| Biens et services | 12 000 | 14 242 | 2 242 | 18,7% |
| Transferts | 7 354 | 14 708 | 7 354 | 100,0% |
| Autres dép. courantes (inclus assist tech hors projet) | 3 839 | 7 000 | 3 161 | 82,3% |
| Dépenses en capital | 25 601 | 29 009 | 3 407 | 13,3% |
| Financées sur ressources intérieur (budgétaire) | 10 490 | 9 004 | -1 486 | -14,2% |
| Financées sur ressources extérieures (dons et emprunts) | 15 111 | 20 005 | 4 893 | 32,4% |
| Solde Primaire | -8 941 | -24 962 | -16 021 | 179,2% |
| Solde Global (base caisse, dons inclus) | -5 922 | -13 171 | -7 249 | 122,4% |
| Financement | 3 373 | 3 550 | 177 | 5,2% |
| Ecart de financement | 2 549 | 9 621 | 7 072 | 277,5% |

Sources : CREF et BCC ; * Estimations BCC

En effet, les autorités ont annoncé une baisse temporaire des droits de douane pour les articles indispensables à la lutte contre la pandémie, ainsi que pour certains produits alimentaires.

Il s'agit d'un abattement de 30% sur le total des droits de douane applicable jusqu'au 31 juillet 2020 sur :

- Tous les produits alimentaires à l'exception de ceux bénéficiant déjà d'une autre réduction de droits et taxes ou d'un tarif préférentiel, les boissons alcoolisées et les eaux minérales
- Les médicaments essentiels
- Les produits et matériels d'hygiène

Une procédure simplifiée est exceptionnellement observée au niveau de tous les centres de dédouanement afin de permettre aux importateurs de disposer de leur marchandise dans un délai ne dépassant pas un jour.

Les autorités ont également décidé de reporter les délais de dépôt des déclarations de revenus à la fin de l'année. Une réflexion est aussi en cours pour fournir un soutien aux populations vulnérables, dans la mesure du possible, compte tenu des contraintes de financement et de mise en œuvre.

Ainsi, le solde budgétaire global, dons compris risquerait de se creuser à 13,2 milliards FC, soit environ 4,7% du PIB, contre un déficit de 5,9 milliards FC en 2019. Cette détérioration des finances publiques résulterait à la fois :

- D'une baisse des recettes intérieur budgétaires totales de 1,2% du PIB (6,4 milliards FC) ;
- D'une augmentation relative des dépenses totales de 3,5% du PIB (18,4 milliards FC), les dépenses courantes devant augmenter de 2,8% du PIB (14,9 milliards FC) compte tenu de la forte augmentation projetée des dépenses de santé et de soutien aux secteurs les plus touchés par la pandémie et ce, en dépit de l'abandon de certaines dépenses (subvention à l'équipe nationale de foot, frais de missions, certaines dépenses d'investissement...) ;
- En dépit d'une hausse des ressources extérieures sous forme de dons à hauteur de 3% du PIB (16 milliards FC).

En raison de l'absence de réserves budgétaires et compte tenu des difficultés que le pays pourrait avoir à mobiliser des ressources monétaires et bancaires, le déficit budgétaire additionnel 1% du PIB (5,2 milliards FC) après avoir déduit les financements déjà obtenus 1,5% du PIB (8 milliards FC) notamment de la part des partenaires, devrait être principalement financé par recours aux ressources extérieures malgré les difficultés que traversent les pays donateurs.

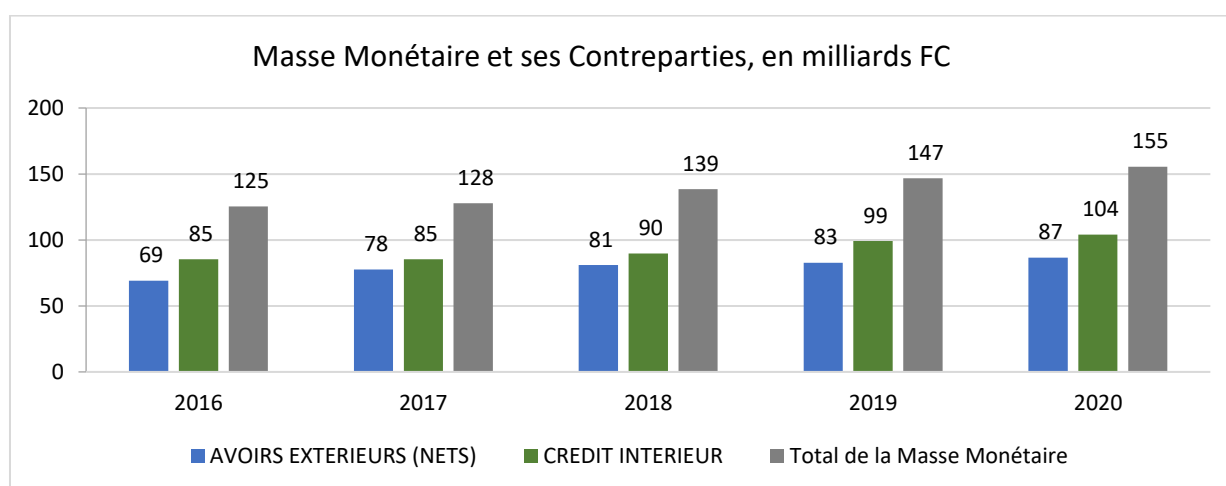
5. Impact sur les comptes monétaires

La masse monétaire pourrait garder son dynamisme tout en affichant une évolution contrastée au niveau de ses contreparties. Les avoirs extérieurs nets pourraient diminuer de 4,7% en dépit de la hausse des engagements auprès du FMI. Les créances à l'Etat pourraient augmenter de 25%. En revanche, le crédit à l'économie pourrait subir les conséquences liées aux difficultés

que rencontrent le secteur bancaire et les entreprises durant la crise sanitaire. Au niveau des composants de la masse monétaire, la circulation fiduciaire pourrait augmenter au détriment des dépôts en banque.

- **Contreparties de la masse monétaire**

Avec 7,9 mois d'importations de biens et services en 2020 contre 6,9 mois en 2019, les réserves de change devraient se consolider en raison, de la baisse des importations de biens et services, et en dépit, de la baisse des entrées de devises informels. En effet, le repli des envois de fonds informels sera atténué par le jeu de substitution des envois de fonds via les sociétés de transfert d'argent. L'aide extérieure et les prêts officiels prévus, de la part des partenaires, pour faire face au financement budgétaire pourraient atténuer également le repli des réserves de change.



Source : BCC ; * estimations

En ce qui concerne, la contrepartie intérieure, les créances à l'Etat pourraient augmenter (+25%), en lien avec la hausse des financements de l'Etat, notamment ceux du FMI, destinés à faire face à la crise du covid-19 (+25,3%).

En revanche, les crédits à l'économie reculeraient de (1,0%) par rapport à leur niveau de décembre 2019 en raison des difficultés que traversent les banques dans la gestion de leurs trésoreries.

En effet la plupart des BEF avouent faire face à un double phénomène de hausse des retraits et de baisse des dépôts depuis le mois de février 2020 (-3,5% entre février et mars 2020), ce qui a poussé la Banque Centrale à revoir à la baisse son taux de constitution de réserves obligatoires de 15 à 10% afin de renforcer la liquidité et maintenir le taux de transformation des dépôts en crédit à ses niveaux observés sur la période récente.

- **Utilisation des disponibilités monétaires**

En 2020, La circulation fiduciaire passerait de 38,7 milliards FC à fin décembre 2019 à 41,8 milliards FC à fin décembre 2020 soit une hausse de 7,8% du fait de l'accroissement des

dépenses liées à la crise du COVID-19. Les dépôts transférables augmenteraient de 2,9% pour s'établir à 62,4 milliards en 2020 contre 59,3 en 2019. Pour ce qui est des autres dépôts incluant l'épargne à vue et à terme, ils pourraient passer de 48,6 milliards FC à 51, 1 milliards FC.

- **Politique monétaire**

La politique monétaire resterait axée sur le maintien de l'ancrage du taux de change à l'euro, tout en veillant à la nécessité d'assurer une liquidité adéquate du système bancaire, ce qui est d'ailleurs le sens de la révision récente à baisse du taux de constitution des réserves obligatoires. Le taux de couverture extérieure de la monnaie reviendrait de 56,3% en 2019 à 55,7% en 2020. Une telle évolution marquerait un pas vers l'apparition d'une menace pour la stabilité extérieure de la monnaie et en l'absence d'ajustement budgétaire et de mobilisation conséquents des financements extérieurs, la BCC pourrait être soumise à terme à un risque sur la parité de sa monnaie. Quoiqu'il en soit, toute pression prolongée sur les réserves de change devrait inciter la banque centrale à revoir l'orientation de la politique monétaire. Les prix de certains produits pourraient augmenter en raison de la pandémie, mais le ralentissement de l'économie contribuerait à contenir les pressions généralisées sur les prix.

- **Stabilité financière**

Les difficultés de trésorerie de l'Etat et des difficultés plus importantes des entreprises affectées par la crise du COVID-19, menaceraient davantage la stabilité financière, avec pour corollaire l'intensification des tensions de liquidité que connaissent, avant même la crise du covid-19, un certain nombre d'établissements bancaires pouvant engendrer des faillites majeures. En effet, les tensions de liquidité observées depuis quelques années pourraient s'aggraver avec les mouvements de retrait des dépôts déjà observés par certaines banques. En outre, les problèmes de sous-capitalisation des banques pourraient s'amplifier puisque la capacité des emprunteurs à rembourser leurs dettes se trouve fortement affectée par la pandémie. Raison pour laquelle la Banque centrale s'est montrée disposée à continuer à utiliser tous les outils à sa disposition pour préserver la stabilité du système bancaire et minimiser l'impact de la pandémie.

En effet, beaucoup de mesures ont été annoncées afin d'atténuer les effets de la pandémie Covid-19 sur notre économie, notamment en demandant à la profession bancaire d'accompagner le secteur privé et les ménages touchés par cette pandémie. A cet effet, la Banque Centrale des Comores (BCC) et l'Association Professionnelle des Etablissements Bancaires et Financiers (APBEF) ont annoncé les mesures suivantes :

- Les personnes et entreprises affectées par la pandémie covid-19 se verront accorder un report d'échéances sur leurs prêts pour la période allant d'Avril 2020 à Aout 2020 sans frais, ni pénalités de retard.
- Ces mesures d'accompagnement vont être traitées au Cas par Cas, et aux débiteurs qui en feront la demande.

- Le coût du crédit devra rester le même, selon les termes convenus entre la Banque et son débiteur au moment de la conclusion du contrat de prêt.

Par ailleurs, la Banque Centrale des Comores a annoncé la baisse du taux de constitution des réserves obligatoires de 15% à 10 % pour la période de Mars à Août 2020, représentant l'équivalent de près de 5 milliards FC de liquidité supplémentaire pour les Etablissements de Crédit. En plus d'abaisser l'exigence de réserve obligatoire, la banque centrale examine les modalités pratiques pour fournir de liquidités aux banques qui en feront la demande. Cette fourniture de liquidité pourrait se matérialiser par un refinancement obtenu grâce à un collatéral constitué d'un dépôt à terme éligible, par exemple, d'un partenaire de développement (FMI/AFD/BM/BAD/BID, etc...), ou de l'or (collectés sous forme de gages or par les établissements de crédits).

La Banque Centrale étudie également la possibilité d'un « Fourniture de Liquidité d'Urgence » en activant sa fonction de prêteur en dernier ressort, celle-là n'exige pas de garanties puisqu'elle est destinée souvent au sauvetage des banques en difficultés. Ce dispositif ne pourrait concerner que les établissements solvables.

6. Impact sur le secteur financier

Dans le contexte de la crise sanitaire majeure que traverse les Comores, la récession économique anticipée induite par les mesures du gouvernement pour faire face à l'épidémie du Covid-19, le soutien de l'Etat et des banques aux PME/TPE est devenu nécessaire pour face à la crise de liquidité qu'elles subissent. Les prévisions macroéconomiques font ressortir :

- Risque pesant sur la croissance économique
- Perturbation des échanges extérieurs limitant l'offre et la demande sur le marché local
- Baisse de la demande des produits d'exportation et limitations d'accès à la devise, induisant le retrait massif des dépôts de la clientèle
- Faible approvisionnement du pays, en raison de sa dépendance des produits venant de l'Asie et l'Europe
- Déficit budgétaire accru réduisant la disponibilité monétaire de l'Etat
- Réduction considérable des dépenses notamment de la consommation des ménages
- Augmentation des PME, en situation de stress, pesant ainsi sur leur survie

Conscient de cet enjeu, la BCC a répondu l'appel du gouvernement en adoptant un certain nombre de mesures visant à soutenir les banques en leur permettant de se consacrer en priorité à leur activité d'octroi de crédit aux entreprises notamment :

- Report des échéances de crédit ;

- Assouplissement de la réglementation prudentielle édictée par la BCC durant cette période en vue de faciliter la prise en charge par les établissements de crédits des mesures de reports d'échéances accordées.

Pour rappel, le secteur financier était déjà perçu comme vulnérable (avant même la crise de la covid-19) d'après le FMI, avec des chocs plausibles sur la qualité des actifs risquant de laisser plusieurs institutions, de moyenne à grande taille, en situation de sous-capitalisation.

Aujourd'hui, il n'y a donc aucun doute sur le fait que la pandémie du COVID-19 touchera de plein fouet l'activité économique des Comores et aura un impact important sur le secteur bancaire.

Les créances en souffrance pourraient connaître une hausse après une période de stabilité voire de baisse, vu que les défis économiques imposés par la crise Post-covid réduisent la capacité de remboursement des emprunteurs. Cette détérioration liée au coronavirus s'ajoutera aux créances en souffrance élevées existantes (24% du total des crédits) à cause des concentrations d'emprunteurs surtout dans le secteur du commerce et de l'exposition aux TPE/PME la plupart d'entre elles dans l'informel. En effet, bien que la Banque Centrale ait accordé des dérogations spécifiques aux banques dans le cadre de la classification des créances touchées par le covid-19 jusqu'au mois d'aout, il nous paraît qu'après cette période dérogatoire certaines créances vont être déclassifiées.

Le produit net bancaire risque de subir une forte contraction. En effet, la distribution de crédit se trouve elle aussi paralysée, il en va de même de certaines commissions, comme les commissions sur le change manuel, qui enregistrent une baisse importante en raison de la fermeture des frontières. Le report d'échéances sur les prêts, pour une période de 5 mois, sans charge, ni frais, ni pénalité de retard va impacter négativement la rentabilité des établissements de crédit, avec aucun produit attendu sur les emprunts accordés aux entreprises affectées par les effets de la pandémie pendant cette période de 5 mois. De plus, la baisse de l'activité sur cette clientèle est synonyme de baisse des produits. Les investissements privés pourraient se contracter en attendant que la situation s'améliore et le PNB que pourrait générer les nouvelles lignes de crédit associées à ces investissements serait fortement impacté.

En parallèle avec la hausse projetée des créances en souffrance, il est également fort probable que les entreprises et les ménages soient incapables à honorer leurs engagements auprès des banques même au-delà du délai de 5 mois accordés par l'APBEF. Le coût du risque de crédit pour les banques devrait ainsi connaître une hausse pour l'année 2020.

Le secteur bancaire est un des rares secteurs à maintenir ses activités durant cette période. Ce maintien a nécessité la prise de mesures sanitaires avec des charges financières liées à ces mesures, de distanciation sociale ou mesures barrières : achat de masques, réorganisation des files d'attente, achats de chaises, de tantes, de gants, de gel hydroalcoolique. En même temps,

certaines établissements ont dû prendre d'autres mesures en termes d'organisation et d'activation de leurs plans de continuité d'activité.

Quant aux normes prudentielles, la BCC a assoupli sa réglementation prudentielle durant cette période en vue de faciliter la prise en charge par les établissements de crédits des mesures de reports d'échéances accordées. Cela se traduit par la classification des créances touchées par le covid-19 en crédits sains, alors que les tombées d'échéances ne sont pas enregistrées et donc une absence de provisionnement. Avec le risque que ces créances deviennent 5 mois après des vraies créances douteuses, soit un effort de provisionnement encore plus grande, ce qui implique une baisse du résultat d'exploitation, déjà lui-même impacté par la baisse de la rentabilité.

IV. Recommandations

La crise de la COVID-19 aura des conséquences sociales, financières, économiques et monétaires assez importantes. Au vu de ce qui précède, des actions urgentes sur le plan social et financier (appui budgétaire) sont nécessaires et des actions futures tels que des investissements dans le secteur santé et des investissements pour une valorisation de la production nationale sont aussi nécessaires. Parallèlement, en vue de soutenir l'économie et de favoriser une reprise post crise, des actions de relance de l'économie à travers une stratégie d'investissements et de financement des secteurs de croissance sont indispensables pour favoriser la production locale et la transformation.

Conscient de cet enjeu, il est sollicité au Gouvernement d'adopter un certain nombre de mesures visant à soutenir et renforcer la production :

- des Entreprises en les accompagnants dans son processus de production
- des ménages vulnérables en leur apportant de l'aide
- des banques en leur permettant de se consacrer en priorité à leur activité d'octroi de crédits aux entreprises.

Trois principaux acteurs pouvant mener des actions en ce sens sont identifiés (Etat, Banque Centrale et Banques ordinaires) et l'apport de chacun d'entre eux est clairement identifié ci-dessous :

1. Les mesures de soutien aux entreprises

a) Les mesures à prendre au niveau de l'Etat

- i. **Allègement fiscal et report des paiements fiscaux** : L'Etat a apporté quelques solutions pour diminuer la pression sur les entreprises en reportant les paiements de leurs charges fiscales et en abaissant les droits de douane pour certains produits. Il est recommandé de poursuivre cette mesure jusqu'à fin décembre. Manque à gagner : 2 milliards de FC d'ici décembre 2020.

- ii. **Soutien à la trésorerie des TPE** : les TPE/PME éligibles sont celles qui ont perdu au moins 50% de leur chiffre d'affaires appartenant à un des secteurs dont l'activité est interrompue de façon automatique et : Il s'agit par exemple des hôtels et des restaurants inscrits à l'AGID. Il serait aussi judicieux de suspendre le paiement des factures de loyers, de l'électricité et de l'eau Jusqu'à décembre 2020. Lorsque l'activité reprendra, ces loyers et charges feront l'objet de différés de paiement ou d'étalement sans pénalités, ni intérêts de retard et adaptés à la situation des entreprises en question. Coût financier soutenu par l'Etat : 500 millions de FC
- iii. **Soutien aux producteurs et préparateurs de vanille (campagne 2019/2020)** : Un fond de soutien aux producteurs et préparateurs de vanille sinistrés par le COVID afin de faire face à la baisse des prix doit être mis en place : 400 millions de FC
- iv. **Mise en place des Prêts Garanti par l'Etat (PGE) à l'aide d'un Fonds de Garantie** : 5 milliards de FC. Ces prêts sont destinés au secteur privé productif et au secteur informel. La garantie de l'Etat est accordée à hauteur de 70%, 80% ou 90 % du montant du prêt, selon la taille de l'entreprise.

b) Les mesures à prendre au niveau de la BCC

- i. Sollicitation des banques à reporter les échéances des prêts des TPE/PME affectées, jusqu'à décembre 2020, sans frais, ni pénalités de retard ;
- ii. Mise en place d'un Guichet de suivi et de facilitation des démarches de rééchelonnement et de financement bancaire des TPE/PME affectées par la crise ;
- iii. Projet de mise en place d'un guichet de refinancement avec une priorité aux demandes de refinancement des banques ayant mis en place des prêts garantis par l'Etat ;
- iv. Projet de mise en place d'un système de cotation des entreprises (centrale des bilans) sur la base de leurs bilans ce qui faciliterait l'accès à des dizaines d'entreprises jugées performantes aux financements bancaires,

c) Les mesures à prendre au niveau du secteur Financier

Plusieurs mesures, articulées avec les dispositifs publics exceptionnels de soutien aux entreprises, peuvent être décidées par les établissements bancaires (via une collaboration BCC-APBEF) :

- i. Mise en place de procédures accélérées d'instruction des dossiers de demande de prêts pour les situations de trésoreries tendues, dans un délai de 5 jours ;
- ii. Report jusqu'à décembre 2020, des remboursements des crédits pour les entreprises touchées par la crise ; avec suppression des pénalités et des coûts additionnels de reports d'échéances ;
- iii. Mise en place des prêts destinés aux entreprises ciblées par les PGE.

| | |
|--|---|
| Objet | L'Etat peut s'engager à garantir jusqu'à 5 milliards FC de prêts bancaires sous certaines conditions pour permettre aux établissements de crédit d'octroyer plus facilement des prêts aux entreprises. |
| Entités prêteuses | - établissements de crédit |
| Entités bénéficiaires | <p>@ Entreprises personnes morales ou physiques (y compris artisans, commerçants, exploitants agricoles, professions libérales et micro-entrepreneurs) qui emploient au moins un salarié et qui paient des impôts ou perçoivent une subvention publique.</p> <p>@ Sont compris dans ces entités éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises ayant des activités dans le secteur productif et dans le secteur informel. Notamment les entreprises de substitution des importations et de transformation agroalimentaire (exemple : élevage de poulet, transformation de produits de rente,...etc.) - Les entreprises qui sont en cours d'exécution d'un plan de sauvegarde ou de redressement sont également éligibles au dispositif ; <p>N.B. : une situation financière trop dégradée, même si elle ne rend pas inéligible le droit à la garantie de l'Etat, peut conduire la banque à refuser le nouveau prêt</p> |
| Entités exclues | <ul style="list-style-type: none"> - sociétés civiles immobilières ; - établissements de crédit ou sociétés de financement ; - entreprises faisant l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire - entreprise qui se trouvait, à la date du 31 décembre 2019, en difficulté |
| Conditions (posées par les banques) | Les banques s'engagent à octroyer très largement le PGE aux professionnels et aux entreprises qui en ont besoin, et dont la situation financière avant l'épidémie de Covid-19 était solide, correcte ou acceptable |
| Prêts éligibles | <ul style="list-style-type: none"> - Période d'octroi : entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 décembre 2020 (inclus) - Caractéristiques du prêt : <ul style="list-style-type: none"> • Maturité de 1 an et remboursable in fine ; • Sur décision unilatérale de l'emprunteur, faculté (qui doit figurer dès la conclusion du contrat de prêt) à l'issue de la première année, d'amortir le prêt sur une période additionnelle allant de 1 à 5 ans. |

2. Les mesures de soutien aux ménages

a) Les mesures à prendre au niveau de l'Etat

- i. Offre des dons alimentaires et des kits hygiéniques aux personnes vulnérables, dont les ménages prioritaires, après les avoir identifiés (par exemple, à raison de 30 000 FC par ménage vulnérable, soit 52 500 ménages sur les 150 000 ménages que compte le pays) ; Coût de l'opération : 2 milliards FC. Cette opération a déjà commencé avec l'appui de l'Unicef et pourrait se poursuivre avec l'appui de la BM dans le cadre du projet « Filets sociaux »

- ii. Indemnisation partielle des salariés des entreprises d'Etat ou privés en arrêt d'activités (exemple : enseignants des écoles privées qui ne sont pas dans le public) ; Coût de l'opération : 1 milliard de FC

b) Les mesures à prendre au niveau de la BCC

- i. Sollicitation des banques pour accorder un report d'échéances de leurs prêts aux clients affectés, jusqu'à décembre 2020, sans frais, ni pénalités de retard ;
- ii. Mise en place d'un dispositif de suivi et de facilitation visant à conforter le dialogue entre les clients affectés qui n'auront pas obtenu un report d'échéances et leur banque.

c) Les mesures à prendre au niveau du secteur financier

- i. Gratuité des frais d'ouverture de compte ;
- ii. Réduction des frais appliqués aux paiements par cartes bancaires et aux transactions adossées au mobile Banking (transferts, paiements marchands et règlements de factures)

3. Les mesures de soutien au secteur financier.

a) Les mesures à prendre au niveau de l'Etat

Le report et l'allègement des charges fiscales : L'Etat pourrait continuer à apporter quelques solutions pour diminuer la pression sur les BEF en reportant les paiements de leurs charges fiscales et en abaissant l'impôt sur le revenu des établissements pour l'année 2020.

b) Les mesures à prendre au niveau de la BCC

- i. Révision à la baisse de 5 points du taux de constitution des réserves obligatoires (5 milliards FC de financement potentiel) ;
- ii. Assouplissement de certaines normes prudentielles applicables aux établissements bancaires ;
- iii. Création d'un guichet de refinancement (dans le cadre de la modernisation de la politique monétaire) auquel les banques peuvent avoir recours en fonction de leurs besoins de trésorerie.
- iv. Mise en place en commun accord avec les partenaires au développement (AFD, BAD, BM) et l'Etat, d'un mécanisme permettant aux banques d'obtenir des ressources à moyen terme en contrepartie des prêts accordés aux entreprises impactées par le covid-19 : 7 milliards sous forme de lignes de crédit destinées aux banques d'une durée maximum de 5 ans qui peut être précédée d'une période de grâce.

V. Estimations préliminaires des besoins de financement et mobilisation des ressources

Le chiffrage du choc économique et social provoqué par la crise sanitaire liée au coronavirus fait ressortir un montant global de 37 milliards FC (7,4% du PIB) de besoins de financement pour l'Economie en 2020, dont 25 milliards FC de déficit primaire et 12 milliards FC pour soutenir le secteur privé.

| Rubriques, en millions FC | 2019 | 2020 | Ecart | Variation |
|--|---------------|----------------|----------------|---------------|
| Recettes totales (dons inclus) | 71 639 | 81 235 | 9 595 | 13,4% |
| Recettes intérieures (courantes) | 47 689 | 41 230 | -6 459 | -13,5% |
| Dons extérieurs | 23 950 | 40 005 | 16 054 | 67,0% |
| Dépenses totales et prêts nets | 76 049 | 94 406 | 18 357 | 24,1% |
| Dépenses courantes | 50 448 | 65 397 | 14 949 | 29,6% |
| Dépenses en capital | 25 601 | 29 009 | 3 407 | 13,3% |
| Solde Primaire | -8 941 | -24 962 | -16 021 | 179,2% |
| Solde Global (base caisse, dons inclus) | -5 922 | -13 171 | -7 249 | 122,4% |
| Financement | 3 373 | 3 550 | 177 | 5,2% |
| Ecart de financement | 2 549 | 9 621 | 7 072 | 277,5% |

Source : Estimations BCC

Dans le cadre du budget 2020 de l'Etat, le soutien des partenaires (financement, aides et projets en cours) est estimé à 15,5 milliards FC, dont 5 milliards FC déjà apportés par le FMI dans le cadre du financement IFR-FCR et 10,5 milliards pour le reste (Projets en cours de financement, ...). Se dégagerait alors un besoin de financement, de l'ordre de 9,7 milliards FC et sur lequel les partenaires sont appelés à contribuer ou à y apporter des financements additionnels afin d'aider le pays à résorber le déséquilibre budgétaire induit par la crise liée au coronavirus.

Pour le secteur privé, le financement requis pour 2020 s'élèverait à 12 milliards FC auxquels la BCC a pu mobiliser 5 milliards FC en abaissant le taux de constitution des Réserves Obligatoires de 5%. Reste alors à rechercher 7 milliards FC qui peuvent être mobilisés sous forme de ligne de crédit destinée au secteur privé avec la participation de l'Etat, des partenaires au développement et du secteur financier.

Au total, le financement à rechercher pour 2020 et dont le pays aurait besoin s'élèverait alors à environ 16,6 milliards de FC (9,6 milliards pour le budget de l'Etat et 7 milliards pour le secteur privé)

Au regard de ce qui précède, le rôle prépondérant du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, se justifie. La diplomatie, interface entre la gouvernance nationale et les partenaires au développement, doit prendre en considération les bouleversements en cours à l'échelle internationale. Pour mieux jouer ce rôle régalien, l'administration centrale des Affaires étrangères et ses différents démembrements extérieurs, doivent être renforcés et mieux outillés afin de remplir, dans les bonnes conditions, les missions qui leur seront dévolues, à

savoir négocier et mobiliser les ressources financières et techniques pour la mise en œuvre de ce plan et même au-delà.

Ce renforcement de capacités est d'autant plus nécessaire, dans le cadre de la coopération internationale et régionale, notamment auprès des Organisations internationales auxquelles le pays est partie prenante.

VI. Promesses des partenaires

Beaucoup de partenaires ont manifesté leur disponibilité à apporter un soutien financier aux Comores avant la fin de cette année :

- Le FMI a marqué son accord de principe pour un financement additionnel, 125% du quota, 6 millions de \$ (non encore confirmé)
- La Banque Mondiale :
 - 2,2 milliards FC (Aide Budgétaire Kenneth)
 - 4 milliards (Aide budgétaire à confirmer par le Conseil d'Administration de la Banque prévu en juillet)
 - 2,2 milliards FC Compass (Santé)
 - 2,2 milliards FC (Aide aux ménages pauvres : Filets sociaux)
- Banque Africaine de Développement : 6 milliards FC (prêt avec une partie don)
- Pays du G20 : Montant non encore confirmée
- Banque Islamique : 2,5 milliards de FC

Le déblocage rapide de ces financements potentiels permettrait au pays de remonter la pente sur laquelle il s'est installé depuis le passage du cyclone Kenneth en avril 2019 et avec l'arrivée du covid-19, pour pouvoir se préparer par la suite aux réformes post-catastrophe en créant les bases d'une économie solide et résiliente face aux chocs exogènes.

VII. Estimations des besoins de financement post - Covid (27 milliards FC) pour les secteurs prioritaires

Afin de rendre l'économie plus résiliente et plus apte à réagir face aux chocs, des réformes structurelles sont nécessaires. Des secteurs jugés prioritaires ont été identifiés et les actions ci-dessous doivent être menés dans un horizon moyen terme.

- Augmenter significativement la capacité opérationnelle des hôpitaux publics afin de sauver des vies et éviter les déplacements de milliers des comoriens chaque année pour aller se soigner dans les pays voisins (17 milliards FC)
 - ✓ Equiper les centres hospitaliers El-Maarouf, et SAMBA (15 milliards FC)

- ✓ Equiper et réhabiliter les centres hospitaliers de Hombo et Bambao (1 milliard FC)
- ✓ Equiper le centre hospitalier de Fomboni (1 milliard FC)
- Réorienter Les activités du secteur privé vers la transformation et la substitution des importations par une production locale (10 milliards sur 4 années)
 - ✓ Produits de rente (les transformer localement afin d'exporter des produits à forte valeur ajoutée)
 - ✓ Volaille (substituer les importations de produits carnés, environ 9 milliards FC par an, par une production locale)
 - ✓ Tourisme (Promouvoir la destination Comores en attirant les gros investisseurs internationaux du secteur)

Ces mesures présentent aussi l'avantage de garder dans le pays des dizaines de milliards de devises qui sortent du pays chaque année.

VIII. Conclusions

Les mesures prises par les autorités comoriennes ont permis de limiter la propagation de la pandémie et de sauver des vies, de dissiper les tensions de liquidité au niveau du secteur bancaire et de soutenir la poursuite de l'activité économique et de son financement, malgré les restrictions au niveau des déplacements des personnes et des biens et les mesures de distanciations sociales.

Grâce aux mesures prises la croissance économique en 2020 baisserait de seulement 3,6 points par rapport aux prévisions initiales pour s'établir à +1%.

Les secteurs de production ne dépendant pas de l'extérieur comme l'agriculture et la pêche ont été peu affectés.

Les secteurs dépendants de l'extérieur comme le Tourisme, la restauration et les transports aériens internationaux ont été les plus touchés.

IX. Annexes

| Mesures prises par | Mesures en faveur de | Mesure proposée et objectif visé | Coût de la mesure | Date de mise en œuvre | Résultats attendus |
|--------------------|----------------------|---|--|-----------------------|--------------------|
| Etat | Entreprises | Allègement fiscal et report des paiements fiscaux : L'Etat a apporté quelques solutions pour diminuer la pression sur les entreprises en reportant les paiements de leurs charges fiscales et en abaissant les droits de douane pour certains produits. Mesure à poursuivre jusqu'à fin Décembre | Manque à gagner : XX milliards de FC d'ici décembre 2020 | Immédiate | |
| | | Soutien à la trésorerie des TPE : les TPE/PME qui ont perdu au moins 50% de leur chiffre d'affaires appartenant à un des secteurs dont l'activité est interrompue de façon automatique et : Il s'agit par exemple des hôtels et des restaurants inscrits à l'AGID. Suspension de paiements des factures de loyers, de l'électricité et de l'eau et Jusqu'à décembre 2020. Lorsque l'activité reprendra, ces loyers et charges feront l'objet de différés de paiement ou d'étalement sans pénalités, ni intérêts de retard et adaptés à la situation des entreprises en question | Coût financier soutenu par l'Etat : XXX | Immédiate | |
| | | Soutien aux producteurs et préparateurs de vanille (campagne 2019/2020) : Un fond de soutien aux prix des producteurs et préparateurs de vanille sinistrés par le COVID | 400 millions de FC | Immédiate | |
| | | Mise en place des Prêts Garanti par l'Etat (PGE) à l'aide d'un Fonds de Garantie : 5 milliards de FC. Ces prêts sont destinés au secteur privé productif et du secteur informel. La garantie de l'Etat est accordée à hauteur de 70%, 80% ou 90 % du montant du prêt, selon la taille de l'entreprise | | Immédiate | |
| | Ménages | Offre des dons alimentaires et des kits hygiéniques aux personnes vulnérables, dont les ménages prioritaires après les avoir identifiés (à raison de 4 sacs de riz par ménage vulnérable, soit 52 500 ménages sur les 150 000 ménages que compte le pays) | 2 milliards FC | Immédiate | |

| | | | | | |
|-----|-------------------|---|---------|-----------|--|
| | | Indemnisation des salariés des entreprises d'Etat ou privés en arrêt d'activités (exemple : enseignants des écoles privées qui ne sont pas dans le public) | xxxx FC | Immédiate | |
| | Secteur financier | Le report et l'allègement des charges fiscales : L'état devra continuer à apporter quelques solutions pour diminuer la pression sur les BEF en reportant les paiements de leurs charges fiscales et en abaissant l'impôt sur le revenu des établissements pour l'année 2020 | | Immédiate | |
| BCC | Entreprises | Sollicitation auprès des banques de reporter les échéances des prêts des TPE/PME affectées, jusqu'à décembre 2020, sans frais, ni pénalités de retard | | Immédiate | |
| | | Mise en place d'un Guichet de suivi et de facilitation des démarches de rééchelonnement et de financement bancaire des TPE/PME affectées par la crise | | Immédiate | |
| | | Projet de mise en place d'un guichet de refinancement avec une priorité aux demandes de refinancement des banques ayant mis en place des prêts garantis par l'Etat | | Immédiate | |
| | | Projet de mise en place d'un système de cotation des entreprises (centrale des bilans) sur la base de leurs bilans ce qui faciliterait l'accès à des dizaines d'entreprises jugées performantes aux financements bancaires | | Immédiate | |
| | Ménages | Sollicitation des banques pour accorder un report d'échéances sur leurs prêts aux clients affectés, jusqu'à décembre 2020, sans frais, ni pénalités de retard | | Immédiate | |
| | | Mise en place d'un dispositif de suivi et de facilitation visant à conforter le dialogue entre les clients affectés qui n'auront pas obtenu un report d'échéances et leur banque | | Immédiate | |
| | Secteur financier | Révision à la baisse de 5 points du taux de constitution des réserves obligatoires (5 milliards FC de financent potentiel); | | Immédiate | |
| | | Assouplissement de certaines normes prudentielles applicables aux établissements bancaires | | Immédiate | |

| | | | | | |
|--------------------------|-------------|--|---|-----------|--|
| | | Création d'un guichet de refinancement (dans le cadre de la modernisation de la politique monétaire) auquel les banques peuvent avoir recours en fonction de leurs besoins de trésorerie | | Immédiate | |
| | | Mise en place en commun accord avec un PAD (AFD, BAD, BM) et l'Etat, d'un mécanisme permettant aux banques d'obtenir des ressources à moyen terme en contrepartie des prêts accordés aux entreprises impactées par le covid-19 | 7 milliards sous forme de lignes de crédit destinées aux banques d'une durée maximum de 5 ans qui peut être précédée d'une période de grâce | Immédiate | |
| Secteur financier | Entreprises | Mise en place de procédures accélérées d'instruction des dossiers de demande de prêt pour les situations de trésorerie tendues, dans un délai de 5 jours | | Immédiate | |
| | | Report jusqu'à décembre 2020, des remboursements des crédits pour les entreprises touchées par la crise ; avec suppression des pénalités et des coûts additionnels de reports d'échéances | | Immédiate | |
| | | Mise en place des prêts destinés aux entreprises ciblées par les PGE | | Immédiate | |
| | Ménages | Gratuité des frais d'ouverture de compte | | Immédiate | |
| | | Reduction des frais appliqués aux paiements par cartes bancaires et aux transactions adossées au mobile Banking (transferts, paiements marchands et règlements de factures) | | Immédiate | |

| Rubriques | | | | | | | |
|---------------------------|-----------------------------|---------------------------|-------|------|-------|-------|------------|
| | | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | Ecart | Variations |
| | | a | b | | | b-a | b/a |
| | | Nominal (en milliards FC) | | En % | | | |
| Secteur réel | Taux de croissance | | | 2,0 | 0,9 | | |
| | Taux d'inflation | | | 3,7 | 1,1 | | |
| | PIB nominal | 515,8 | 528,6 | | - | 12,8 | -0,8% |
| Comptes extérieurs (%PIB) | Exportations de biens | 17,9 | 17,3 | 3,5 | 3,3 | -0,5 | -2,9 |
| | Exportations de services | 44,7 | 34,4 | 8,7 | 6,5 | -10,2 | -22,9% |
| | Importations de biens | 105,7 | 101,8 | 20,5 | 19,3 | -3,9 | -3,7% |
| | Importations de services | 48,9 | 43,9 | 9,5 | 8,3 | -5,0 | -10,2% |
| | Solde courant | -16,4 | -31,0 | -3,2 | -5,9 | -14,6 | 88,6% |
| Finances Publiques (%PIB) | Recettes intérieures | 47,7 | 41,2 | 9,2 | 7,8 | -6,5 | -13,5% |
| | Recettes fiscales | 36,9 | 34,0 | 7,2 | 6,4 | -2,9 | -7,8% |
| | Recettes non fiscales | 10,8 | 7,2 | 2,1 | 1,4 | -3,6 | -33,2% |
| | Dépenses courantes | 50,4 | 65,4 | 9,8 | 12,4 | 14,9 | 29,6% |
| | Personnel | 26,8 | 28,2 | 5,2 | 5,3 | 1,4 | 5,4% |
| | Biens et services | 12,0 | 14,2 | 2,3 | 2,7 | 2,2 | 18,7% |
| | Transferts | 7,4 | 14,7 | 1,4 | 2,8 | 7,3 | 100,0% |
| | Solde Primaire | -8,9 | -25,0 | -1,7 | -4,7 | -16,1 | 179,2% |
| | Dépenses en capital sur | 10,5 | 9,0 | 2,0 | 1,8 | -1,5 | -14,2% |
| | Solde Global (dons inclus) | -5,9 | -13,2 | -1,1 | -2,5 | -7,2 | 122,4% |
| | Solde Global (hors dons) | -29,9 | -53,2 | -5,8 | -10,1 | -23,3 | 78,0% |
| Secteur monétaire | Avoirs extérieurs nets | 82,7 | 86,6 | 16,0 | 16,4 | +3,9 | 4,7% |
| | Créances nettes sur | 17,1 | 22,7 | 3,3 | 4,3 | 5,6 | 32,8% |
| | Crédits à l'économie | 82,1 | 81,3 | 15,9 | 15,4 | -0,8 | -1,0% |
| | Masse monétaires | 146,7 | 155,4 | 28,4 | 29,4 | 8,7 | +5,9% |
| | Circulation Fiduciaire hors | 38,8 | 41,8 | 7,5 | 7,9 | 3,0 | 7,8% |
| | Dépôts en Banques | 107,9 | 113,6 | 20,9 | 21,5 | 5,6 | 5,2% |
| | Taux de couverture de la | | | 56,4 | 55,7 | | |